

Différents types de trajectoires

Jérôme FOLLIN
Michaël LEVI-VALENSIN

L'analyse de l'évolution des zones d'emploi de la région sur longue période permet d'identifier des types de trajectoires bien distincts. Des territoires comme ceux de l'est de l'Eure conservent un certain dynamisme mais avec un ressort de plus en plus résidentiel. D'autres connaissent une croissance plus faible mais résistante, à l'image de Rouen et du Havre. Certains territoires semblent engagés sur une tendance plutôt déclinante, comme Fécamp, tandis que Pont-Audemer ou le Pays de Bray relèvent la tête.

Jusqu'au début des années 70, le développement économique et démographique régional s'est surtout opéré dans l'axe de la vallée de la Seine ainsi que dans la zone d'Evreux. A partir du milieu des années 70, les tendances se sont sensiblement modifiées. L'analyse sur longue période de l'emploi, d'une

part, et de la population active résidente, d'autre part, permet d'identifier différents types de « trajectoires » pour les zones d'emploi de la région et les petits bassins de vie qui les composent.

UN RESSORT ESSENTIELLEMENT RÉSIDENTIEL DANS L'EST DE L'EURE

Parmi les 13 zones d'emploi de Haute-Normandie, celle d'EVREUX est la seule qu'on puisse vraiment considérer comme inscrite sur le long terme dans un **cycle vertueux de croissance** (même si un ralentissement est observé dans la décennie 90). Tous les bassins de vie de la zone d'Evreux ont bénéficié de ce dynamisme. Sur la dernière décennie cependant, les bassins de la vallée de l'Eure (Ezy-sur-Eure, Ivry-la-Bataille et Pacy-sur-Eure) se sont fortement « résidentialisés » : leur croissance démographique est restée vive alors que l'emploi ne se développait plus.

Les autres zones d'emploi de la moitié est de l'Eure, GISORS et VERNON, se caractérisent plutôt par **une crois-**

sance avec une dynamique résidentielle : leur développement repose davantage sur leur démographie que sur une croissance « exogène » de l'emploi (créations d'emploi qui ne sont pas liées au développement des besoins en services des nouveaux habitants). La zone d'emploi de GISORS est la seule à avoir pu maintenir une croissance démographique forte jusque dans les années 90. La croissance de l'emploi s'est maintenue également à un bon niveau, en partie grâce au bassin d'Etrépigny qui a connu une embellie dans la dernière décennie, après des années 70 et 80 difficiles. La croissance démographique se vérifie dans tous les bassins de vie de la zone de VERNON. En matière d'emploi, c'est celui de Gaillon qui est le plus dynamique, tandis que celui de Vernon a subi un coup d'arrêt dans les années 90.

LES LOCOMOTIVES RÉGIONALES AU RALENTI

Plusieurs zones d'emploi se caractérisent par ce qu'on pourrait appeler une « **évolution résistante** », correspondant à une croissance faible sur les plans économique et démographique. Parmi celles-là figurent les zones de ROUEN et du HAVRE, qui peuvent être considérées comme les deux « locomotives » régionales. Les zones d'emploi de DIEPPE et de la VALLEE DE LA BRESLE peuvent aussi entrer dans cette catégorie.

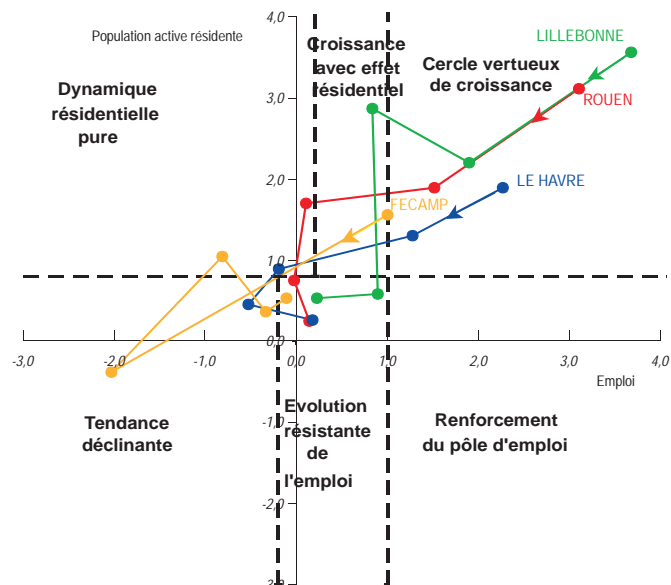
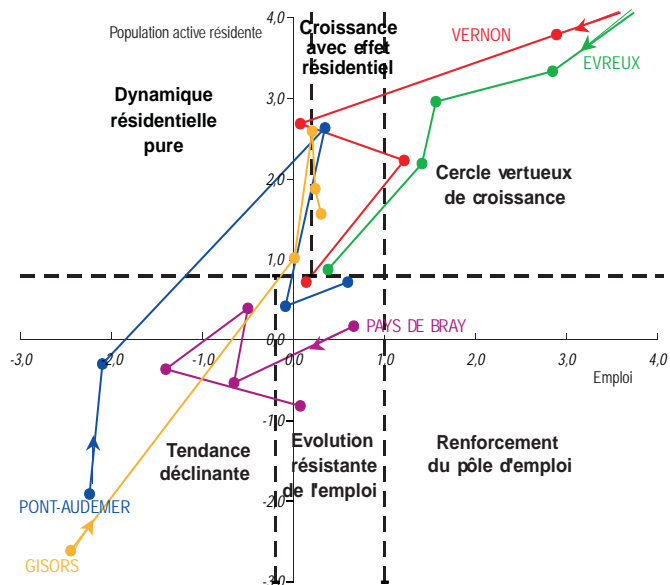
Dans la zone d'emploi du HAVRE, c'est surtout le pôle havrais qui est orienté défavorablement en termes d'emploi et de

TYPES DE TRAJECTOIRES

L'analyse sur longue période de l'emploi, d'une part, et de la population active résidente, d'autre part, permet d'identifier différents types de « trajectoires » pour les zones d'emploi de la région et les petits bassins de vie qui les composent.

La croissance à un rythme élevé de ces deux composantes correspond à un cycle vertueux de croissance : la croissance de l'emploi attire de nouveaux actifs résidents, ces nouveaux habitants étant eux mêmes à l'origine de besoins en services qui nécessitent des emplois supplémentaires. La situation exactement inverse répond à une logique que l'on peut qualifier de déclin. Entre ces extrêmes, une croissance modérée de l'emploi (voire un recul) associée à un développement important du nombre d'actifs résidents traduit la « résidentialisation » de certains territoires (le territoire se développe grâce à son attractivité résidentielle mais les nouveaux arrivants travaillent le plus souvent en dehors de celui-ci). Enfin, on parlera d'évolution résistante pour des territoires qui se développent mais avec des rythmes de croissance de l'emploi ou de la population relativement faibles.

LES TRAJECTOIRES DES ZONES D'EMPLOI DEPUIS 1962



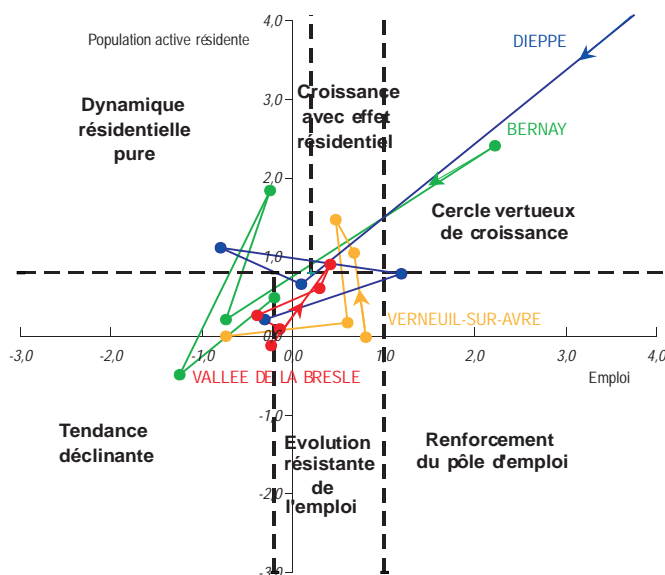
Note : pour chaque zone d'emploi, ces graphiques lient l'évolution conjointe de la population active résidente et de l'emploi, représentée par des points, sur les 5 périodes intercensitaires (1962-1968, 1968-1975, 1975-1982, 1982-1990 et 1990-1999). La flèche indique chronologiquement (à partir de 1962) le sens de lecture.

Attention, entre 1962 et 1968, les taux annuels de croissance des zones d'emploi d'Evreux, Vernon et Dieppe sont compris entre 4% et 5%. Par soucis de clarté des représentations graphiques, la première période qui apparaît sur leur courbe est 1968-1975.

Note de lecture : Entre 1962 et 1968, dans la zone d'emploi de Bernay, l'emploi et la population active résidente ont augmenté respectivement de 2,2% et 2,4% par an. Entre 1982 et 1990, ces derniers ont baissé respectivement de -1,2% et -0,5%.

Source : INSEE - Recensements de la population

Unité : %



population ; les bassins de vie périurbains de Saint-Romain-de-Colbosc (la plus forte hausse de la population active résidente sur la décennie 90), Crique-tot-L'Esneval, Goderville, voire Fauville-en-Caux se développent assez fortement, dans une logique purement résidentielle. Les bassins de Cany-Barville, Saint-Valéry-en-Caux et Doudeville, en recul démographique jusque dans les années 70, ont bénéficié de l'installation de la centrale nucléaire de Paluel pour inverser la tendance depuis.

La zone d'emploi de ROUEN est de loin la plus étendue de la région ; elle inclut d'autres pôles importants ainsi que des bassins de vie résidentiels satellites. Si le bassin de Rouen est assez

mal orienté en termes d'emploi, celui d'Elbeuf s'en sort un peu mieux (en particulier grâce au secteur de Pont-de-l'Arche qui est inclus) et Louviers (avec Val-de-Reuil) est sur une trajectoire vertueuse de croissance forte. Le bassin de Bourg-Achard, beaucoup plus petit, entre aussi dans ce cas de figure favorable. Les autres bassins limitrophes du pôle rouennais se développent dans une logique plutôt résidentielle, en particulier ceux de Duclair, Bosc-le-Hard, Buchy, Yerville et Saint-Saëns en fin de période. Même Barentin, qui a connu une baisse significative de l'emploi entre 1975 et 1990, s'est fortement « résidentialisé ».

La zone d'emploi de DIEPPE peut

également être classée comme « résistante » sur longue période, même si son évolution est plutôt défavorable sur la dernière décennie. En fait, le bassin de Dieppe a enregistré une très belle période de croissance de l'emploi dans les années 80, mais la tendance s'est inversée depuis. Le bassin de Saint-Nicolas-D'aliermont connaît des difficultés plus anciennes ; il a connu la plus forte baisse de l'emploi entre 1975 et 1999 et est même entré en phase de recul démographique depuis 1990.

On peut aussi parler d'évolution résistante pour la zone d'emploi de la VALLEE DE LA BRESLE dans le sens où l'emploi s'y est maintenu sur l'ensemble du dernier quart de siècle. Toutefois, le

ralentissement démographique est assez marqué. Le bassin de vie de EU connaît des tendances assez défavorables au contraire de celui de Blangy-sur-Bresle, bien orienté sur les plans économique et démographique. Le bassin d'Aumale semble plutôt sur une trajectoire de déclin : il fait partie des rares bassins de la région à cumuler baisse sensible de l'emploi et de la population pendant les années 90.

UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE DANS LA ZONE D'EMPLOI DE LILLEBONNE

La zone d'emploi de LILLEBONNE (incluant Yvetot) a bénéficié d'une dynamique de croissance assez forte jusqu'en 1990, mais un net ralentissement, surtout

en matière d'emploi, a été observé ensuite, la rapprochant plutôt des zones « résistantes ». Si les bassins de Lillebonne et Notre-Dame-de-Gravenchon restent assez bien orientés en matière d'emploi, celui d'Yvetot a tendance à se « résidentialiser ».

VERNEUIL-SUR-AVRE pouvait, elle aussi, être considérée comme une zone « résistante » jusqu'en 1990, mais la situation de l'emploi s'y est nettement dégradée depuis ; la population, particulièrement âgée, se maintient tout juste grâce à des apports migratoires qui se sont nettement développés dans les années 90 (notamment dans le bassin de Breteuil). Le bassin de Verneuil voit sa fonction de pôle d'emploi s'affaiblir et celui de Breteuil est inscrit dans une dynamique résidentielle. Le bassin de Rugles fait partie des rares

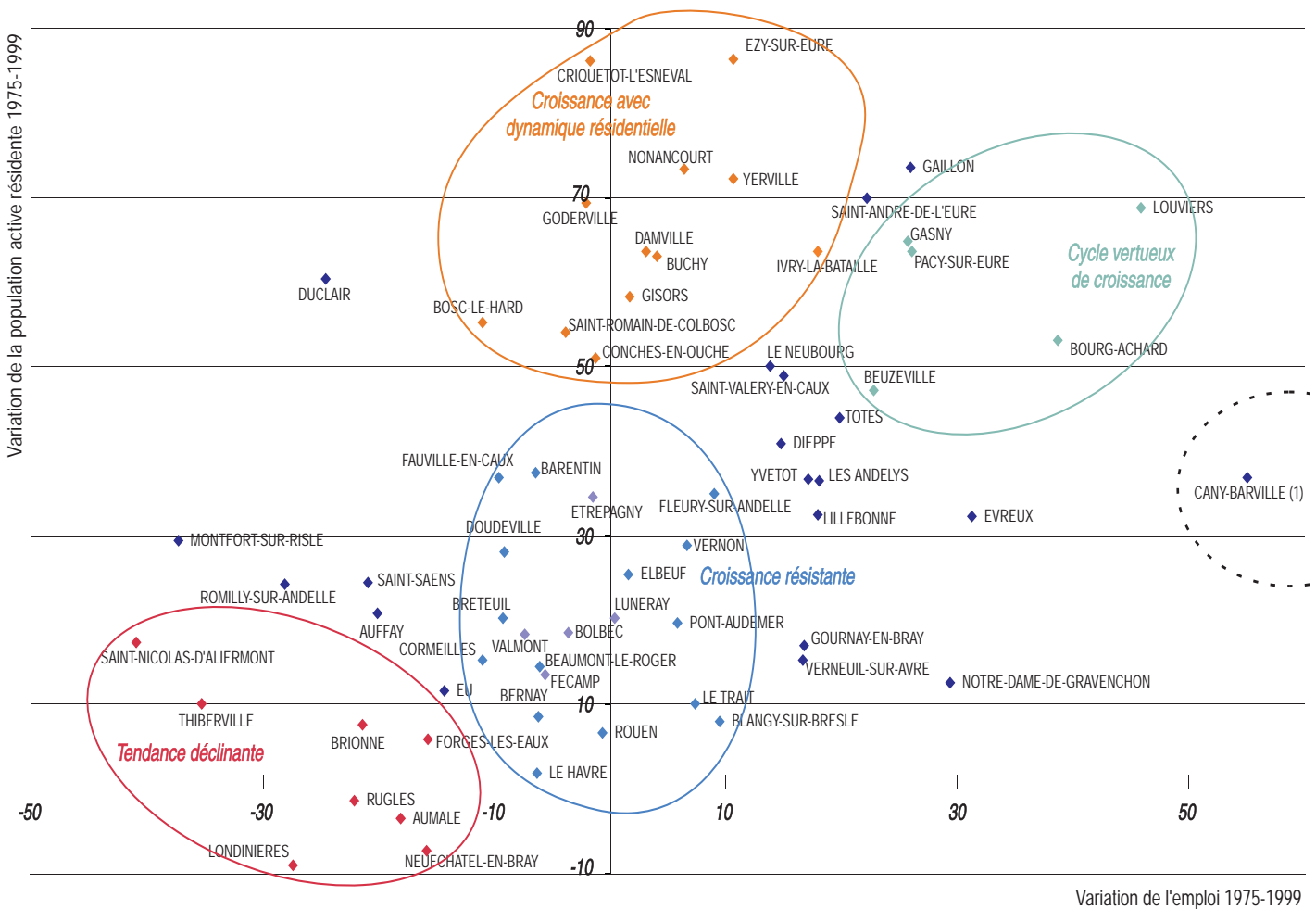
bassins de la région pour lesquels on peut parler de déclin.

BERNAY ET FÉCAMP, MAL ORIENTÉS

Les zones d'emploi de BERNAY et de FÉCAMP ont en commun d'être sur une **tendance déclinante** sur longue période. Dans la zone de FÉCAMP, la croissance démographique reste « dans la moyenne » mais l'emploi recule depuis plusieurs décennies, si bien que Fécamp fait maintenant partie des zones d'emploi les plus résidentielles de la région.

La « trajectoire » de la zone de BERNAY est très comparable mais avec une phase de recul démographique pendant la décennie 80. Toutefois, le regain d'attractivité démographique

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION ACTIVE RÉSIDENTE DANS LES BASSINS DE VIE (1975-1999)



Source : INSEE - Recensements de la population

(1) Pour des besoins de clarté du graphique, le taux de croissance de l'emploi du bassin de Cany-Barville a été modifié ; il est de + 77 % en réalité (installation de la centrale électrique de Paluel)

Unité : %

QUELLES ÉVOLUTIONS RÉCENTES DANS LES ZONES D'EMPLOI HAUT-NORMANDES ?

Depuis 1999, les tendances observées pour les zones d'emploi de Haute-Normandie, notamment en matière d'emploi et de chômage, apportent quelques inflexions aux trajectoires de long terme décrites dans cet article.

La zone d'emploi d'EVREUX a connu une situation moins favorable ces dernières années, en matière d'emploi, notamment dans l'industrie. Le chômage a augmenté plus fortement que dans toutes les autres zones d'emploi, mais l'attractivité de ce territoire se manifeste encore par un taux de création d'entreprises élevé. Le niveau social de la population est en général élevé, bien que le parc de logements sociaux, important dans la ville centre, concentre une proportion importante de personnes en difficulté.

Les zones de VERNON et de GISORS restent sur une dynamique essentiellement résidentielle. L'emploi augmente peu et le chômage demeure relativement modéré. Les populations sont toujours parmi les plus favorisées de la région d'un point de vue social.

Les deux « locomotives » régionales, Rouen et le Havre, restent peu dynamiques. Dans la grande zone d'emploi de ROUEN, l'emploi a à peine augmenté entre 2000 et 2004. Le taux de chômage est toujours parmi les plus élevés des zones de la région et les disparités sociales demeurent importantes. L'évolution de l'emploi dans la zone d'emploi du HAVRE

est légèrement plus favorable mais le taux de chômage reste le plus élevé de toutes les zones de Haute-Normandie. Les indicateurs sociaux sont défavorables dans l'agglomération du Havre mais, dans leur ensemble, les bassins périphériques sont favorisés.

Les deux zones d'emploi les plus septentrionales, DIEPPE et surtout la VALLÉE DE LA BRESLE, connaissent les évolutions récentes de l'emploi les plus défavorables (avec Fécamp).

La zone de DIEPPE conserve un niveau de chômage élevé mais qui s'est à peu près stabilisé depuis 4 ans malgré des tendances plutôt défavorables en termes d'emploi, signe d'une orientation démographique négative. Par ailleurs, les indicateurs sociaux sont défavorables, notamment en matière de chômage de longue durée.

Le « bilan social » de la VALLÉE DE LA BRESLE est moins négatif ; la population est en moyenne plutôt défavorisée (revenus, CSP) mais les difficultés sociales ne sont pas particulièrement aiguës (chômage de longue durée, RMI...). En revanche, les tendances en matière d'emploi sont particulièrement défavorables ces dernières années. En plus d'un niveau de formation de la population faible, la VALLÉE DE LA BRESLE pourrait se trouver fragilisée par une forte concentration de l'emploi dans quelques établissements ou secteurs dominants.

La zone d'emploi de LILLEBONNE, après une perte de dynamisme lors des années 90, est de nouveau bien orientée (emploi, créations d'entreprises). Les indicateurs sociaux sont en moyenne assez « favorables ».

L'emploi a connu une croissance très réduite dans la zone d'emploi de VERNEUIL-SUR-AVRE et le chômage reste modéré, mais avec une composante « longue durée » importante.

BERNAY et FECAMP ressortaient comme les zones d'emploi connaissant les tendances les plus défavorables sur les dernières décennies. FECAMP a connu un « sursaut » en matière d'emploi pendant les années de bonne conjoncture économique (1997 - 2000) mais la tendance est de nouveau défavorable depuis et la zone reste économiquement très dépendante des zones voisines. BERNAY ne bénéficie pas de croissance de l'emploi et se « résidentialise » un peu plus.

Les zones d'emploi en regain de dynamisme pendant la décennie 90 ne confirment qu'en partie cette tendance. Dans le PAYS DE BRAY, l'emploi est assez mal orienté depuis 2000 même si le chômage est toujours très modéré. La zone de PONT-AUDEMER, elle, reste sur une trajectoire relativement favorable, avec un développement de l'emploi qui se poursuit.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PAR ZONE D'EMPLOI ENTRE 1998 ET 2004

	1998	2001	2004	Évolution 1998-2001 (%)	Évolution 2001-2004 (%)	Évolution 1998-2004 (%)
Lillebonne	21 972	23 816	24 225	8,4	1,7	10,3
Verneuil-sur-Avre	9 373	10 217	10 292	9,0	0,7	9,8
Pays de Bray	11 662	12 889	12 764	10,5	- 1,0	9,4
Le Havre	123 587	131 135	133 528	6,1	1,8	8,0
Pont-Audemer	11 402	12 147	12 244	6,5	0,8	7,4
Bernay	17 359	18 428	18 449	6,2	0,1	6,3
Evreux	60 204	64 890	63 852	7,8	- 1,6	6,1
Rouen	256 321	270 738	271 642	5,6	0,3	6,0
Vernon	28 803	30 339	30 481	5,3	0,5	5,8
Gisors	7 074	7 402	7 439	4,6	0,5	5,2
Dieppe	32 769	34 585	34 077	5,5	- 1,5	4,0
Fécamp	10 901	11 404	11 212	4,6	- 1,7	2,8
Vallée de la Bresle	17 989	17 903	17 061	- 0,5	- 4,7	- 5,2
Haute-Normandie	609 417	645 892	647 266	6,0	0,2	6,2

Source : INSEE - Estimations d'emploi au 31 décembre

Unités : nombre, %

UNE CLASSIFICATION DES CANTONS HAUT-NORMANDS SELON DES CRITÈRES SOCIAUX

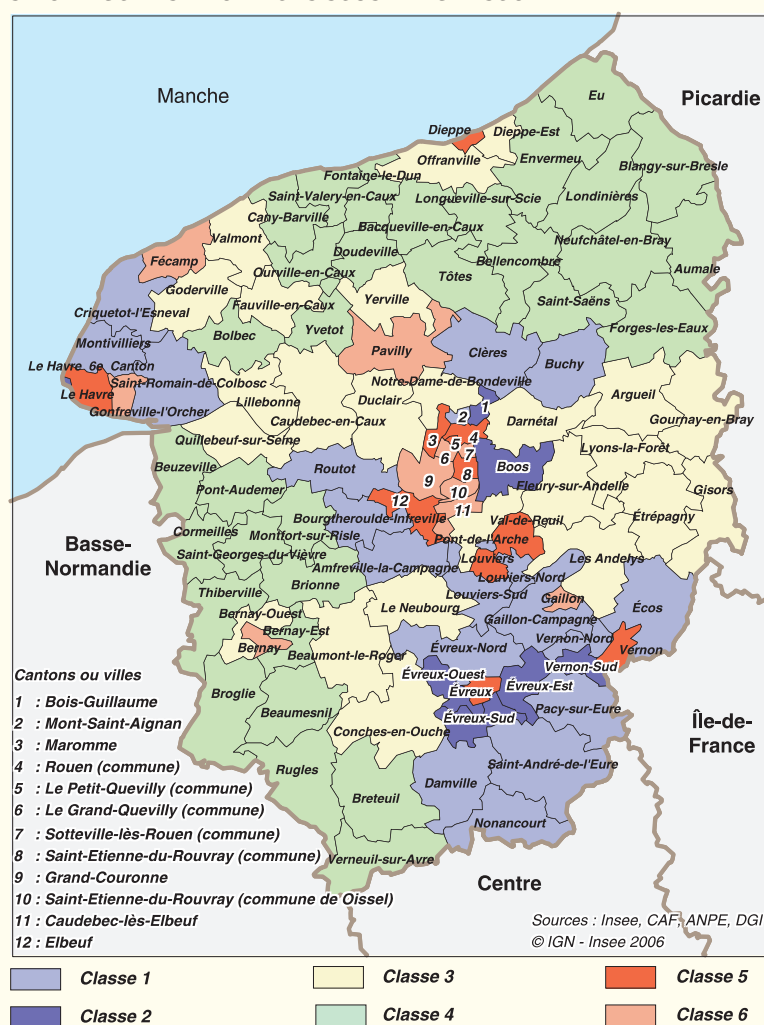
Sur la base d'un nombre limité de variables représentatives de la situation sociale des habitants, les cantons haut-normands peuvent être répartis dans 6 catégories relativement homogènes :

- 2 classes sont constituées de cantons socialement favorisés, la plupart à dominante périurbaine : la classe 1 (19 cantons en pointe de Caux, dans l'Est de l'Eure, dans le Roumois et au nord-est de Rouen) cumulent des indicateurs favorables dans l'ensemble (revenus élevés et assez homogènes, peu d'allocataires de minima sociaux, de chômeurs et de logements sociaux, populations relativement jeunes et de niveau de formation assez élevé) ; la classe 2 (7 cantons périurbains essentiellement autour de Rouen et d'Evreux) présente les mêmes caractéristiques d'ensemble, mais encore plus favorables en matière de revenus et de qualification des habitants ;
- Une classe à dominante rurale relativement défavorisée (n° 4) : revenus faibles en moyenne mais assez homogènes, chômage de longue durée, populations âgées et peu qualifiées ; cette classe couvre assez bien le nord de la Seine-Maritime et la moitié ouest du département de l'Eure ;
- Une classe intermédiaire (n° 3), correspondant à un profil social proche de la moyenne ; elle est composée de 24 cantons essentiellement de l'espace rural ou périurbain ;
- 2 classes à dominante urbaine davantage touchées par la précarité : la classe 5 correspondant aux principaux pôles urbains et qui concentre des caractéristiques défavorables dans l'ensemble (revenus faibles en moyenne mais surtout avec de fortes disparités, chômage élevé et minima sociaux très fréquents, en lien avec la présence d'un parc de logements sociaux très développé) ; la classe 6 (plutôt dans les villes moyennes ou dans la banlieue des grands pôles) présente un profil proche mais un peu atténué, avec notamment des revenus moins faibles et surtout moins dispersés.

La typologie des cantons a été réalisée avec la technique de Classification Ascendante Hiérarchique (CAH). Les zones sont regroupées selon des critères de proximité statistique relativement à un ensemble de variables « actives » du domaine social (voir tableau). Selon ces critères, on obtient par une série de regroupements des classes à la fois homogènes et différentes entre elles. D'au-tres variables, dites illustratives, permettent également de caractériser les classes qui sont formées.

Les zones géographiques prises en compte ne sont pas exactement des cantons électoraux mais des « cantons-ou-villes » (ou pseudo-cantons) qui correspondent nécessaire-

SIX CATÉGORIES DE CANTONS SOUS L'ANGLE SOCIAL



ment à un regroupement d'une ou plusieurs communes entières. En effet, dans les agglomérations urbaines, chaque canton comprend en général une partie de la commune principale et éventuellement une ou plusieurs communes périphériques. Dans ce cas, l'Insee a donné un code « Canton-ou-ville » fictif pour la commune principale, entière. Pour la ou les communes périphériques, le « Canton-ou-ville » est identique au vrai canton amputé de la fraction de la commune principale qu'il comprenait.

LES VARIABLES DE LA CLASSIFICATION

	Moyenne régionale	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
Variables actives							
Part des allocataires de l'ASS dans la population active (2003)	1,4	0,9	0,7	1,1	1,5	2,3	1,8
Part des bénéficiaires du RMI dans la population des moins de 65 ans (2003)	4,9	3,0	2,2	3,7	4,8	10,1	7,9
Taux de chômage (1999)	13,1	9,9	8,2	11,9	13,8	19,6	16,4
Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants (2003)	61,9	24,2	24,5	44,5	44,0	164,1	146,6
Premier décile du revenu par u.c. (2003, en euros)	6 572	8 152	10 250	6 872	5 986	3 585	5 443
Revenu fiscal médian par u.c. (2003, en euros)	14 950	16 825	20 167	14 992	13 528	13 165	14 126
Rapport interdécile des revenus (2003)	4,5	3,7	3,7	4,0	4,3	7,4	4,8
Part des sans diplômes dans la population des plus de 15 ans (1999)	25,6	20,5	13,3	26,4	30,2	26,2	26,7
Variables illustratives							
Part des retraites dans le revenu fiscal (2001)	21,6	18,1	18,3	20,3	23,8	24,0	24,1
Taux de chômage des femmes (1999)	16,2	12,2	9,6	15,2	17,8	21,7	19,5
Taux de chômage des jeunes (1999)	28,5	23,6	23,8	27,8	28,8	35,0	34,3
Part des chômeurs de très longue durée (au 31/12/2003)	5,1	4,4	3,9	5,1	5,8	5,7	4,8
Part des ouvriers (1999)	19,4	17,9	11,6	21,1	20,7	18,5	20,4
Part des cadres (1999)	4,4	5,7	10,5	3,9	2,9	4,9	3,5

Sources : INSEE, CAF, ANPE, DGI

Unités : nombre, %

UNE VISION SCHEMATIQUE DES DISPARITES TERRITORIALES

Formaliser une vision simple et schématique du développement de la région dans ses composantes locales constitue un exercice très délicat. Au risque de trop simplifier la réalité, on peut tout de même distinguer 4 sous-ensembles territoriaux avec leurs caractéristiques et évolutions propres :

- tout d'abord, les pôles urbains de ROUEN et du HAVRE apparaissent comme deux « locomotives » qui ne jouent pas complètement leur rôle moteur dans le développement régional. Leur croissance, à la fois économique et démographique, est relativement faible et la comparaison qui peut être menée avec d'autres grandes agglomérations françaises, à travers de nombreux indicateurs, est souvent à leur désavantage ;
- à l'inverse, la moitié est du département de l'Eure est, de loin, le secteur le plus dynamique de la région. Ce secteur géographique bénéficie pleinement du cycle vertueux de croissance que connaissent les aires urbaines d'EVREUX et de LOUVIERS - VAL DE REUIL depuis plusieurs décennies, ainsi que de la proximité francilienne. Les populations ont été sensiblement renouvelées et « rajeunies », et sont d'un niveau social en moyenne élevé. Les emplois sont plutôt qualifiés et le chômage reste modéré ;
- le nord-est de la Seine-Maritime (schématiquement au nord d'une ligne Fécamp - Forges-les-Eaux) est probablement la partie du territoire régional qui est le plus en difficulté. La zone d'influence dieppoise et la moitié nord du Pays de Bray connaissent un développement peu dynamique sur longue période, avec un chômage relativement élevé et de longue durée. Les indicateurs sociaux sont en général défavorables et les populations, en stagnation voire en recul, sont plutôt âgées et peu qualifiées, avec une composante agricole importante. La Vallée de la Bresle présente des caractéristiques sociodémographiques proches. Si elle a mieux résisté sur le plan économique ces dernières décennies, la grande concentration de son tissu productif constitue un facteur de risque. En outre, son déficit migratoire relativement élevé donne l'image d'un territoire en risque de déclin démographique ;
- enfin, la moitié ouest de l'Eure présente un profil sociodémographique très proche de celui du nord de la Seine-Maritime mais parvient à maintenir un développement un peu plus dynamique et un renouvellement de ses populations grâce à un certain regain d'attractivité résidentielle. Sa position géographique apparaît en effet plus favorable : bonne accessibilité routière, situation au centre du triangle Rouen - Caen - Le Havre, moindre éloignement de Paris.

apparu lors de la décennie suivante (dans un contexte de recul de l'emploi) l'inscrit maintenant, elle aussi, dans une logique de plus en plus résidentielle. Les bassins de vie de Brionne et de Thiberville sont les plus touchés par le recul de l'emploi sur longue période.

REGAIN DE DYNAMISME POUR PONT-AUDEMER ET LE PAYS DE BRAY

Enfin deux zones d'emploi se caractérisent par un **regain de dynamisme** pendant la décennie 90 après des périodes difficiles.

Tout d'abord le PAYS DE BRAY, qui pouvait être considéré comme un territoire en déclin depuis de nombreuses décennies, a retrouvé dans les années 90 une croissance significative de l'emploi mais a aussi enrayé son recul démographique par des apports migratoires plus nombreux. Toutefois, ce retournement favorable ne concerne

vraiment que le bassin de vie de Gournay-en-Bray, qui a connu une évolution favorable de l'emploi et une attractivité résidentielle plus marquée. Le bassin de Forges-les-Eaux évolue « dans la moyenne ». Celui de Neufchâtel-en-Bray, en revanche, est sur une tendance déclinante assez marquée.

Le retournement le plus significatif est à mettre à l'actif de la zone de PONT-AUDEMER. Après plusieurs décennies difficiles, notamment en matière d'emploi, cette zone se replace, pendant les années 90, parmi les plus dynamiques à la fois sur le plan démographique et économique. Le bassin de vie de Pont-Audemer connaît des tendances relativement favorables mais c'est surtout celui de Beuzeville qui se démarque par une forte croissance de l'emploi et par des apports migratoires nombreux. L'emploi recule dans le bassin de Cormeilles mais celui-ci maintient son attractivité résidentielle grâce au dynamisme économique des bassins voisins □

Pour en savoir plus

- Le développement régional depuis 40 ans : la Haute-Normandie à la recherche d'une nouvelle dynamique de croissance - AVAL n° 52 Spécial SRADT (2006, fév.)
- La Haute-Normandie parmi les 22 régions : une image plus nuancée - AVAL n° 52 Spécial SRADT (2006, fév.)
- Les mouvements de la population active recomposent la carte du chômage : évolution de l'emploi et du chômage dans les zones d'emploi haut-normandes - AVAL N° 50 (2005, déc.)
- Evolution de l'emploi dans l'espace à dominante rurale en Haute-Normandie : l'industrie à la campagne - AVAL N° 37 (2004, sept.)
- Structuration de l'espace régional : 58 bassins de vie des bourgs et petites villes - AVAL N° 37 (2004, sept.)
- Les zones d'emploi de Haute-Normandie : la redistribution des cartes - AVAL N° 32 (2004, fév.)
- Espaces urbains, espaces ruraux : l'espace rural est peu représenté en Haute-Normandie - AVAL N° 26 (2003, juin)
- Les migrations alternantes : résider en Haute-Normandie, travailler en Ile-de-France - AVAL N° 15 (2002, mai)
- Evolution de l'espace urbain en Haute-Normandie : les aires urbaines gagnent toujours du terrain - AVAL N° 14 (2002, avr.)
- Les migrations résidentielles internes à la Haute-Normandie : la mobilité résidentielle recompose localement la population - AVAL N° 12 (2002, fév.)
- Niveau de formation de la population en Haute-Normandie : des disparités locales qui restent bien marquées - AVAL N° 11 (2002, janv.)
- Evolution de la population active par zones d'emploi : démographie, taux d'activité, migration : de fortes disparités - AVAL N° 7 (2001, sept.)

Pour retrouver ces articles ou consulter la rubrique des publications électroniques consacrée aux zones d'emploi de Haute-Normandie (mise à jour prévue à l'automne) sur internet : www.insee.fr